

**MONTRÉAL**

Place Victoria, 43<sup>e</sup> étage  
800, Square Victoria, C.P. 303  
Montréal H4Z 1H1  
Téléphone 514 866-6743  
Télécopieur 514 866-8854

**JOLIETTE**

1075, boul. Firestone  
Bureau 3100, Joliette J6E 6X6  
Ligne Mtl 514 990-4485  
Téléphone 450 759-8800  
Télécopieur 450 759-8878

**LAVAL**

3055, boul. Saint-Martin Ouest  
Bureau 610, Laval H7T 0J3  
Ligne Mtl 514 990-8884  
Téléphone 450 686-8683  
Télécopieur 450 686-8693

**AGGLOMÉRATION DE  
LONGUEUIL**

2035, avenue Victoria, bureau 305  
Saint-Lambert J4S 1H1  
Téléphone 450 672-4681  
Télécopieur 450 485-3700

**SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU**

202, rue Richelieu, bureau 205  
Saint-Jean-sur-Richelieu J3B 6X8  
Téléphone 450 358-5737  
Télécopieur 450 358-5748

**SAINT-JÉRÔME**

995, rue Maher, bureau 201  
Saint-Jérôme J5L 0A8  
Téléphone 450 431-0705  
Télécopieur 450 431-1247

**SHERBROOKE**

1802, rue King Ouest, bureau 240  
Sherbrooke J1J 0A2  
Téléphone 819 481-0324  
Télécopieur 819 481-0337

Laval, le 4 décembre 2025

**Par courriel et par dépôt électronique**

Me Carolina Rinfret, secrétaire  
**RÉGIE DE L'ÉNERGIE DU QUÉBEC**  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : R-4316-2025 – Demande du Distributeur de modifications des  
conditions de service  
Comparution de l'AQCIE-CIFQ**

Chère consoeur,

La présente fait suite à la lettre procédurale du 19 novembre dernier dans le présent dossier (A-0002).

Dans cette lettre, afin d'assurer la continuité du traitement du sujet des Conditions de service, la Régie reconnaissait d'office comme intervenants dans le présent dossier un certain nombre de participants ayant traité ce sujet dans le dossier R-4270-2024.

Or bien que l'AQCIE et le CIFQ aient traité ce sujet dans leur argumentation<sup>1</sup>, ceux-ci ne sont pas identifiés dans ladite lettre procédurale comme étant des participants se voyant reconnaître d'office le statut d'intervenants dans le présent dossier.

Nous demandons donc respectueusement à la Régie de reconnaître également d'office l'AQCIE et le CIFQ à titre d'intervenants dans le présent dossier.

Tel que demandé par la Régie, nous versons dans le présent dossier les extraits de l'argumentation de l'AQCIE-CIFQ, déposés dans le dossier R-4270-2024, phase 4C, en lien avec les Conditions de service, soit:

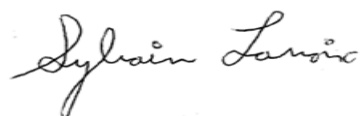
- Le plan d'argumentation de l'AQCIE-CIFQ dont les sections I et II portent sur les Conditions de service (C-AQCIE-CIFQ-0138). Veuillez noter que les références à la pièce B-0029 correspondent, par le fait

<sup>1</sup> R-4270-2024, pièce C-AQCIE-CIFQ-0138, paragraphes 1 à 18.

même, à des références à la version révisée de ce document déposée sous la cote B-0383 et se retrouvant dans les extraits du dossier R-4270-2024 déposés par le Distributeur dans le présent dossier sous la cote B-0005 (p. 5 et ss.);

- L'extrait pertinent de l'argumentation faite par l'AQCIE-CIFQ lors de l'audience tenue le 16 avril 2024 (A-0188, p. 167-175);

En remerciant la Régie de l'attention qu'elle portera à la présente, veuillez agréer, chère consoeur, nos salutations distinguées.



Me Sylvain Lanoix

✉ [Slanoix@duntonrainville.com](mailto:Slanoix@duntonrainville.com)

p.j.

c.c. Jocelyn B. Allard, AQCIE  
Cyril Michaud, CIFQ  
Paul Paquin, analyste  
Me Simon Turmel, procureur de HQD